

Bruxelles, le 16 novembre 2011

**Ville de Bruxelles  
Conseil Communal**

**Question de Madame Catherine Lemaitre, conseillère communale, concernant le filtrage sur la Grand-Place le 11 novembre dernier**

**Monsieur le Bourgmestre,**

Ce 11 novembre, quelques centaines d'Indignés se sont réunis dans le Centre Ville, dans le plus grand calme. Après avoir essayé de mener une action Rue de Loi où se tenait la réunion gouvernementale sur le budget 2012 (ils en ont été empêchés par les forces de police qui leur ont bloqué l'accès de la rue), les Indignés ont décidé de se rendre Grand-Place pour y mener une assemblée populaire.

Suite à différents blocages de l'espace public par les forces de l'ordre aux alentours de la Grand place, les indignés se sont dispersés afin d'éviter la confrontation avec la police et se sont mêlés avec les touristes et autres passants pour atteindre la place.

La police a alors, avec casques et matraques, mis en place des filtrages à toutes les entrées de la Grand place. Ceux ci étaient destinés à toutes les personnes voulant accéder à la Grand place, et ce sur base de leur visage, style, langue ou vêtements. Touristes, familles, bruxellois,... bref tout-e citoyen-e ressemblant à ce que la police considère être un Indigné a subi ce filtrage au faciès et s'est donc vu refusé l'accès à la Grand-Place...

Monsieur le Bourgmestre, ce n'est pas la première fois que je vous interroge sur des pratiques inacceptables de la part de forces de police dans un pays démocratique. Il y a de cela juste un an, j'avais déjà eu l'occasion de dénoncer les arrestations qui ont eu lieu en marge du camp No Border et de vous interroger sur les critères sur base desquels certaines personnes avaient été arrêtées.

Depuis cette question, d'autres faits tout aussi inacceptables se sont produits, notamment en marge des festivités du 21 juillet où des arrestations « préventives » ont eu lieu (des personnes portant un t-shirt « 404 Government Not Found »).

L'accumulation de ces événements me donne à penser que les forces de police de la Ville ne sont pas particulièrement attentives aux principes de base d'une démocratie, surtout lorsqu'elles sont en face de manifestants de gauche... A moins que, grâce à leurs dons de préscience, les policiers de la Ville soient capables de prédire les crimes à venir rien qu'en regardant la manière dont une personne est habillée et coiffée...

Je vous réitère dès lors mes questions :

- Les forces de police de Bruxelles-Ville ont-elles reçu des consignes particulières visant un certain type d'individus? (âge, vêtements, dégain, ...)
- qu'a motivé un tel déploiement policier? Avez-vous reçu, à l'occasion de la tenue de l'assemblée populaire de ce 11 novembre des informations permettant de craindre une quelconque menace contre l'ordre public? Le cas échéant, lesquelles et de qui ?

- L'année passée, vous m'aviez répondu qu'une enquête serait menée sur les événements qui se sont produits en marge du camp No Border si des plaintes vous étaient adressées. Je pense savoir que c'est le cas. Qu'en est-il dès lors ? L'enquête a-t-elle déjà été menée ? A quoi a-t-elle conduit comme conclusions ?

Je vous remercie pour l'ensemble de vos réponses.

Catherine Lemaitre